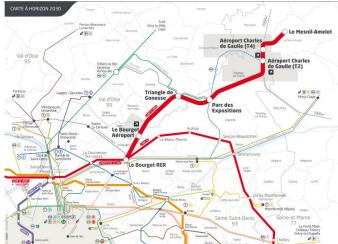
<u>Imprimer</u>			
SGP : Déclaration d'ut Grand Paris Express	tilité publique	de la ligne 17	Nord du
Image			





La Ligne 17 Nord du Grand Paris Express a été déclarée d'utilité publique le 14 février 2017 par <u>décret du Premier ministre</u>. Longue de 19,5 km, dont 5,5 km en aérien, la Ligne 17 Nord reliera la gare du Bourget RER à celle du Mesnil-Amelot en passant par Roissy, en moins de 20 minutes. Elle desservira six gares et comportera un centre d'exploitation implanté à Aulnay-sous-Bois.

> consulter <u>le décret n°2017 - 186 du 14/02/2017</u>

> plus d'info sur la ligne 17 Nord du Grand Paris